



DOSSIER : N° DP 062 491 26 00007

Déposé le : 24/01/2026

Affiché en mairie le :

Complet le : 27/01/2026

Demandeur(s) : Monsieur DELAUNAY JONATHAN

Demeurant : [REDACTED]

Adresse des travaux : 19 rue des Bannois à LAVENTIE (62840)

Référence(s) cadastrale(s) : AI 81

Nature des travaux : Isolation thermique par l'extérieur

Année 2026 Arrêt n° 032

ARRÊTÉ

De non-opposition à une déclaration préalable au nom de la commune de LAVENTIE

Le Maire de la Commune de LAVENTIE

Vu la déclaration préalable présentée le 24/01/2026 par Monsieur DELAUNAY JONATHAN ;

Vu les pièces complémentaires reçues le 27/01/2026 ;

Vu l'objet de la déclaration :

- pour un projet d'isolation thermique par l'extérieur ;
- sur un terrain situé : 19 rue des Bannois à LAVENTIE (62840) ;

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 22/09/2016, modifié le 07/12/2017 et le 12/07/2023 ;

ARRÊTE

Article 1

La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision de non-**opposition**.



LAVENTIE, le 09 Février 2026
Le Maire, de Laventie,
Jean-Philippe Boonaert

La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales

INFORMATIONS - A LIRE ATTENTIVEMENT - INFORMATIONS - A LIRE ATTENTIVEMENT

Le (ou les) demandeur peut contester la légalité de la décision dans les deux mois qui suivent la date de sa notification. A cet effet il peut saisir le tribunal administratif territorialement compétent d'un recours contentieux.

Le tribunal administratif peut-être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr